



Compte rendu

Réunion CCQ CENTRE VILLE & RUE DE PARIS

28 mars 2023 - 20h00 – salle du conseil - mairie

Objet : Avancement des projets et sollicitations des représentants du Centre-Ville et de la rue de Paris

Présents :

Dominique DUFRANES (DD)	CM Adjoint aux CCQ et aux liaisons douces
Raphaèle CHALLIER	CM – Coordinatrice CCQ
Valérie PERIS	CM - Elue référente rue de Paris et Centre-ville, arrivé à 21h10
Dominique BAVOIL	Maire, arrivé en fin de séance.
Mr MAI NHU	Quitte la réunion à 20h43
Daniel CALINAUD	Beauséjour - EPAC
JP PAREY	Avenue de Paris
Florent SUREAU	Résidence du Prieuré – EPAC
Mathieu HIVERT	Rue des Roches
Jacques RANDON	

Excusés :

DD conscient de l'absence de réunion depuis 1 ans et des délais pour transmettre le compte-rendu. Modification par l'arrivée de Raphaelle Challier pour coordination et CR.

Pour des réunions plus concertées : regroupement CCQs CV et rue de Paris.

1. Actualités DD :

- 1.1. Mise en place de tables de pique-nique, dont une vers le moulin (sortie du Parc naturel) en face de la montée vers Aigrefoin – passage de randonneurs et donc lieu pour se poser + poubelle tri sélectif. – 10 tables sur l'ensemble de la commune. D'autres à venir dans le futur parc de l'église.
- 1.2. Problème de délai de livraison en général.
- 1.3. Passage en zone 30 sur l'ensemble de la commune
 - ➔ Rue de la république à mettre en zone 30 car trop dangereux.
 - ➔ Camions et bus de respectent pas les vitesses.

La rue de la République est une rue départementale, le changement de réglementation est plus difficile à mettre en œuvre mais l'élargissement de la rue va pouvoir être fait suite à l'acquisition de deux parcelles avec maisons à détruire et mur à reconstruire (2023) + mise



en œuvre d'une passerelle dédiée piétons et vélos – Salon de thé et pâtisserie à venir – Ce qui n'est pas encore au budget c'est le désaxement de la rue.

Sur une route départementale : la bande de roulement est du ressort du département, les trottoirs sont du ressort de la commune.

- ➔ Aménagement zone 30 demandé à l'occasion du désaxement.
- ➔ Attention aux trottoirs qui ne sont pas larges.
- ➔ Attention au futur cœur de ville et des sorties importantes en voie piétonne + piste cyclable : à sécuriser.
D Calineau : en dehors du désaxement, quels trottoirs prévus ? Etude/réflexion non faites mais trottoirs rehaussés envisagés.
- ➔ Qu'attend la mairie des référents quartiers ? intérêt quartier + intérêt communal ?
Remontée des souhaits et pb. Mr Mai Nhu : bcp de remontées depuis 4 ans mais rien n'est fait malgré toutes les correspondances à Mme Peris.
- ➔ Qui a déterminé l'emplacement des trottinettes ? : le prestataire.
- ➔ Très sale, pb de nettoyage en vue des JO ? : 80 km de trottoirs, on fait au fur à mesure.
- ➔ Entrée de St Rémy/mauvais état – photos envoyées par Mr Randon : ridicule de la plateforme. Il aurait fallu mettre des arbustes à fleurs sur le rond-point ! Devrait être fait lui a indiqué MLM. Ne comprend pas pourquoi les charmilles se détériorent – Pas de terre, mais du béton donc rien ne peut pousser. . Quid de la dynamique visuelle annoncée !

Le rond point est sur le territoire de Gif ! discussion avec Gif pour mettre un haricot pour sécuriser cette zone. + étude faite pour refaire les trottoirs de la rue de Paris – PAR TRONCON – compte tenu des coûts (ne pas oublier l'augmentation des charges de fluides, c'est donc autant qu'on ne peut pas mettre au service d'autres projets). – Essayer d'utiliser l'existant, faire un choix de plantes...

Une consultation a été lancée pour sélectionner un cabinet d'architecture pour l'aménagement paysager de l'entrée de ville coté Saint-Rémy.

A noter : Gif ne bouge pas ! deux villes différentes et deux départements différents, donc difficultés de prise de décision.

EDIT de Monsieur le Maire après la séance : le cœur de ville sera en zone 30.

- ➔ Très grosses difficultés à joindre les services techniques. - Tableau excel remonté aux services techniques qui interviennent dans l'ordre et selon l'urgence.
- ➔ Beaucoup de camionnettes qui stationnent sur le trottoir de la rue de Paris : pas assez de passage des forces l'ordre Difficile de mettre un policier à chaque endroit et incivilités grandissantes.

- En Allemagne, les trottoirs sont en pavés pour faciliter les travaux.
- Quand éteint on la rue de Paris ? : on termine le remplamping en led de la commune (400.000 €) avec baisse de 50% de l'intensité lumineuse puis à 20% à partir de 23h (baisse d'intensité peu perceptible). Ensuite test sur Beauséjour d'extinction totale (minuit/cinq heures sans doute). Si OK, mise en œuvre sur toute la commune sauf quartier gare et axes principaux (rue de Paris, rue de Versailles et rue de la Division Leclerc). Détecteurs de présence sur la Butte aux Buis. Investissements très – trop – lourds pour équiper toute la commune.
- Quid simulation mise en sens unique rue Dite prévue fin 22 ? : Décalage au printemps 2023 – Sens Gif vers St Rémy, les vélos rouleront en contresens vers Gif avec trottoirs. Vers St Rémy, les vélos seront sur la chaussée avec dépassement impossible par les voitures.
- Quid travaux Jaures ? : à venir avec désimperméabilisation de la cour d'école – Démolition commencée. Les travaux doivent être organisés pour ne pas perturber le passage des enfants vers la cantine. 4 chantiers en parallèle. Sommes même en avance, et espérons ne pas la perdre compte tenu du dévoiement des câbles à faire par Enédis. A terme, une seule passerelle.
- Quid phase 2 Nacara : ne sais pas encore. (D Calinaud remonté car pas de réponse aux questions posées, deux ans de retard et la mairie a l'air de s'en foutre – Comment cela peut-il être livré fin 2024 alors que pas commencé) – Quelle compensation pour la Mairie du retard ?
- Phaser au max pour que les travaux n'impactent pas l'école : demandé à Nacara .
- Compte tenu des retards, les enfants auraient pu rester dans leur classe au lieu des ateliers du Lavoir/préfabriqués.
- Compte tenu retard, pourquoi la fermeture du parking ?

EDIT Monsieur le Maire après la réunion : En cours, régularisation des pièces administratives pour un début de phase 2 à l'été 2023 et terrassement est prévu pendant l'été pour le moins de nuisances possibles. – Pendant les travaux du hangar, le passage se fera rue de la République/monument aux morts, le long de la halte garderie.

- Entrée du parking zone bleue de la gare : RAS pour l'instant -idée de l'élargir et d'inverser le sens. Pas mis en priorité (versus Assas, Hoche, renaturation de l'Yvette, le jardin public, rue Pierre Curie, route de la Butte au Buis).
- Scandaleux que le désaxement de la rue de Paris ai pris 10 ans de retard : revue du dossier car pas de préemption faite à l'époque.
- Boulangerie : injonctions faites + passages de la police municipale pour mise en ordre.
- Liaisons douces sur la partie nord vers Chevreuse – le Maire a indiqué que ce sont des terrains privés – L'EPAC demande une adaptation du PLU pour faciliter les droits préemption d'une zone de terrain lors des ventes des propriétés – Depuis 10 ans..... aucun maire ne veut intervenir.



- Réservoir d'eau sur la parcelle 4 maisons (rue de Paris) : rien n'a avancé. + pb de dévoiement des eaux sous la rue de Paris, vers Gif. Mais les sources continuent de venir buter – Malfaçons de construction, les drains ont été supprimés.
EDIT Monsieur le Maire après la réunion : en attente de la désignation du bailleur de voirie et de la validation technique du dévoiement par le syndicat de l'Yvette.
-
- Projet Margueritte : 21.000 m² dont 7500 m² constructibles, projet de ventes en 4 lots à bâtir. Conservation de la maison existante. EDIT Monsieur le Maire après la réunion : le taille des haies/arbres a été réalisée par l'indivision.
- Projet rue de Paris « les 3 cigognes » : abandonné
- Ex restaurant Kebab : va être utilisé dans le cadre du projet Pôle Gare.
- Allée du Petit Chevincourt, anciennement privée, va être rétrocédée à la commune.
- Quid réflexion Covoiturage ? : réflexion de la mise en place d'une aire de co-voiturage
- Rien dans le PLU sur les stationnements, pourquoi ? – Attention aux aménagements pour les zones 30 – on essaie de mettre en place des chicanes via places de stationnement mais les contraintes sont nombreuses surtout en centre-ville. (ex Les Molières : feux rouges + chicanes + ralentisseurs).

En fin de réunion, demande de Mme Challier d'une visite des deux quartiers. A organiser

Réunion levée à 22h15 – Pas de nouvelle date de prévue.